



Département fédéral des finances DFF

Par e-mail : var@bazg.admin.ch

Berne, le 5 juillet 2023

Modification de l'ordonnance sur l'imposition des véhicules automobiles; suppression de l'exonération de l'impôt sur les véhicules automobiles pour les voitures électriques

Madame la Conseillère fédérale,
Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions de nous donner l'occasion de prendre position sur cet avant-projet de « Modification de l'ordonnance sur l'imposition des véhicules automobiles ». L'Union des villes suisses représente les villes, les communes urbaines et les agglomérations de notre pays, soit bien trois quarts de la population suisse.

Une large majorité des villes soutient cette proposition de suppression de l'exonération de l'impôt sur les véhicules automobiles pour les voitures électriques. Ces-dernières utilisent elles aussi l'infrastructure routière et doivent donc contribuer dûment à son financement. Par ailleurs, il convient d'assurer l'alimentation du FORTA à moyen et long terme, ce fonds servant notamment à financer les programmes d'agglomération, un élément essentiel de la politique des villes en matière de mobilité.

A noter toutefois qu'une petite minorité des villes s'oppose à la suppression de l'exonération, estimant qu'elle pourrait s'avérer contre-productive dans un contexte où une électrification rapide du parc automobile est souhaitable.

L'UVS invite par ailleurs le Conseil fédéral à évaluer les deux éléments suivants :

- un report de 2-3 ans de cette suppression pourrait être envisagé, la parité des prix entre voitures thermiques et voitures électriques devant selon toute vraisemblance n'être atteinte qu'en 2025, selon le rapport du Conseil fédéral et l'association Swiss eMobility.
- un changement de paradigme en matière de taxation des véhicules automobiles pourrait être étudié, avec l'introduction d'un impôt sur la consommation moyenne d'énergie (kWh/km pour les véhicules électriques et l/100 km pour les véhicules thermiques), en lieu et place des 4% d'impôt actuels sur le prix. Cela rendrait les véhicules efficaces sur le plan énergétique, qui sont généralement aussi ceux qui consomment le moins d'espace, comparativement plus attractifs.



L'UVS soutient donc ce projet de révision d'ordonnance. Elle rappelle toutefois que si l'électrification du trafic motorisé individuel contribuera à atteindre les objectifs climatiques fixés par les différents échelons de l'Etat, elle ne résoudra ni les problèmes de congestion auxquels sont confrontées les villes ni la problématique plus générale du manque d'espace en milieu urbain. Les villes continuent donc de miser en priorité sur les trois piliers d'une mobilité urbaine durable : la marche, le vélo et les transports publics, soit les modes de déplacement les moins gourmands en espace.

Union des villes suisses

Président

Anders Stokholm
Maire de Frauenfeld

Directeur

Martin Flügel

Copie Association des Communes suisses